

servante de Dieu, quand on saura que le champ de son apostolat fut cette ancienne Louisiane, qui, après avoir été la colonie de la France, en est toujours restée la plus fidèle amie. « Nulle part, dit un écrivain, on ne trouverait des cœurs plus français que dans ce pays tout rempli, comme le Canada, des noms, des mœurs et des souvenirs de la mère patrie. C'est surtout au moment où la France est accablée sous le poids de ses revers que se réveille le sentiment de cette fraternité. Qu'il nous suffise de rappeler que, quoique ruinée elle-même par une guerre récente, par l'émancipation des nègres et les *carpet baggers*, la Louisiane a fourni, en 1870 et 1871, la somme de 400,000 francs pour nos soldats blessés, et, plus récemment encore, elle envoyait 40,000 francs à nos inondés du Midi. Un pays qui se souvient si généreusement de nous ne mérite-t-il pas que nous nous souvenions de lui ? »

Mais plus haut que l'intérêt que nous lui devons comme Français, se place celui que l'Amérique nous inspire comme catholiques. Certes, ne fût-ce qu'au point de vue de la grandeur matérielle, déjà notre ancien monde aurait le droit d'admirer les accroissements prodigieux d'un peuple qu'un de nos écrivains du commencement de ce siècle, l'illustre comte de Maistre, pouvait se permettre d'appeler « un enfant au maillot », qui n'avait que quatre millions

¹ Molinari, *Lettres sur les États-Unis et le Canada*, chap. xiv, p. 236. Paris, Hachette, 1876.